



Régie d'Electricité et Service des Eaux  
Montvalezan - La Rosière

**Régie d'Electricité de Montvalezan – La Rosière (73)**

**Demande de souscription ou de modification d'abonnement électrique**  
**Tarifs jaunes et verts**

**REEMPLIR IMPERATIVEMENT UNE DEMANDE PAR POINT DE COMPTAGE**

**Identification de l'abonné (ou futur abonné) :**

**Personne morale :**

Nom et prénom du représentant légal : .....

Statut juridique : .....

Adresse du siège social :

.....

.....

Tél : .....

**Personne physique :**

Nom et prénoms : .....

Adresse de la résidence principale :

.....

.....

Tél : .....

**Identification du site :**

Adresse:

.....  
.....

Numéro du permis de construire concerné : .....

Date de notification du permis de construire concerné : .....

N° compteur : .....

Puissance ou augmentation de puissance demandée : ..... kW

(Pour mémoire, le cas échéant : puissance actuelle souscrite : ..... kW)

**Conditions de souscription de la puissance demandée :**

Le demandeur, abonné ou futur abonné de la Régie d'Electricité de Montvalezan, est informé que sa demande de puissance peut nécessiter des investissements sur les réseaux électriques publics. Par conséquent, il s'engage expressément à souscrire la puissance ou l'augmentation de puissance ci-dessus mentionnée pendant une durée minimale de cinq ans. Il s'engage par ailleurs, dans l'hypothèse où il serait amené à revenir sur cet engagement et donc à réduire sa puissance souscrite, à rembourser à la Régie d'Electricité de Montvalezan le coût des travaux nécessaires à la fourniture de la puissance ou de l'augmentation de puissance demandée ce jour, au prorata d'une part de sa réduction de puissance, et d'autre part au prorata du temps restant avant la fin de la période d'engagement contractuelle de cinq ans qui commence à compter de ce jour. Ce remboursement sera réalisé sur présentation d'une facture émise par la Régie d'Electricité de Montvalezan.

Le demandeur est également informé que sa demande de puissance ne sera pas assurée par la Régie d'Electricité de Montvalezan :

- avant la date de délivrance de son permis de construire.
- avant réception par nos services de l'attestation originale du CONSUEL

Fait à ....., le .....

Le Représentant légal de l'abonné (ou futur abonné),  
(Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)